



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM AUDUN LE TICHE 2 RUE DU MARECHAL FOCH 57390 AUDUN LE TICHE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

LEONIO SERGE, représentant de la société LILUSE S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 28 RUE ANATOLE FRANCE 57970 YUTZ, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

LEONIO SERGE

Nombre d'actions : 10 000

Somme versée : 10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 05122 00020726901 42

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 mars 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST141

Sophie BAZARD
Responsable Engagements
sophie.bazard@creditmutuel.fr

Caisse de Crédit Mutuel

2 rue du Maréchal Foch
57390 AUDUN LE TICHE

Tél : 03 82 86 47 14
e-mail : 05122@creditmutuel.fr
SIRET : 779 938 471 00033